

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez-nous ! 03.80.51.01.70 - 07.77.61.67.69

SAUVEGARDER LES HERBAGES

Les prairies sont des milieux devenus très rares sur la commune de Saulon-la-Rue. Le maintien d'un pâturage léger garantit leur préservation (secteur du Moulin des étangs). Grâce à la plantation de haies et l'extension des bandes enherbées agricoles, en s'appuyant notamment sur le réseau routier et les chemins, il est possible d'assurer la protection des berges des fossés dégradés, le renforcement des qualités paysagères, la connexion des massifs forestiers isolés et plus globalement l'amélioration de la biodiversité de cet ensemble agricole.

Les milieux humides se concentrent le long de la Cent Fonts et de quelques fossés agricoles. Ces milieux restent très rares dans la plaine cultivée et la conservation des prairies sur leur pourtour permet aussi la préservation de la qualité de l'eau. Des travaux de restauration pourront être mis en œuvre afin de restaurer les bordures boisées de la Cent Fonts et quelques mares prairiales et forestières.

LA BIODIVERSITÉ, ÇA SE CULTIVE !

Certaines espèces d'oiseaux remarquables sont liées aux cultures et à leurs bordures pour leur nidification : le Busard cendré et le Busard Saint-Martin. Ces deux espèces sont d'ailleurs présentes sur la commune voisine de Barges. Il conviendra de poursuivre le porter à connaissance des exploitants agricoles sur la présence de ces espèces, dans la continuité des actions menées par la Ligue pour la Protection des Oiseaux sur le territoire. Il est nécessaire de prendre en compte la biodiversité liée aux terrains abandonnés (friches) et aux bords de champs. La sensibilisation des exploitants agricoles pourra favoriser la diminution de l'usage des pesticides, la conversion d'exploitations en agriculture biologique et une extension des bandes enherbées sera également favorable (en bordure du Bois de Chêneteau, par exemple).

GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières forestières riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

AVIS DE RECHERCHE

Le Pied d'alouette est une plante « messicole »* en forte régression dans toute la France à cause de l'agriculture intensive. Encore bien présente sur le territoire, nous avons une responsabilité importante dans sa préservation. Recherchons-le au bord des champs de céréales et de colza !



Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr

© Pierre Juillard



SAULON-LA-RUE

Plan local de biodiversité

© Pierre Juillard

Un paysage de grandes cultures, des zones humides bordant le cours de la Cent Fonts et un massif forestier isolé (le Bois de Chêneteau)



© Pierre Juillard

Les eaux de la Cent Fonts

Dans la rivière de la Cent Fonts, les eaux calmes accueillent une végétation aquatique variée, constituée d'herbiers à Callitriche, Berle dressée et Potamot dense. De nombreuses espèces animales vivent dans ces eaux : gastéropodes, libellules, coléoptères, larves d'amphibiens ...

POUR ALLER PLUS LOIN DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

Forêts humides d'aunes et de frênes	Lisières sèches des forêts sur calcaire	Végétation des mares
Forêts fraîches à Primevère	Prairies humides	Végétation des étangs et des cours d'eau
Forêts de hêtres de Plaine		Végétation des bords d'étangs
Lisières forestières humides		Végétation de hautes herbes bordant l'eau
		Végétation des sources
		Végétation des bords de cours d'eau



Végétation des mares © Christian Fischer

MILIEUX	GROUPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* REGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
MILIEUX HERBACÉS		Cytise couché / Cytisus hirsutus L., 1753		Vulnérable	2010
VILLAGES ET MILIEUX OUVERTS		Hirondelle rustique / Hirundo rustica (Linnaeus, 1758)	Nationale	Vulnérable	2018

LEXIQUE

Bocage : Paysage agricole dominé par des prairies entrecoupées de haies et d'arbres isolés
Karst : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques calcaires
Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire
Messicole : Plante vivant uniquement dans les champs cultivés, et dépendantes de certaines pratiques agricoles
Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

À RETENIR !

- ➔ **Les champs cultivés et les friches** une part très importante du territoire, des plantes remarquables liées aux bords de champs
- ➔ **Les zones humides** un cours d'eau et ses bordures, une végétation aquatique à préserver

Des bonds remarquables !

La Grenouille agile fréquente le bocage* et les prairies humides, mais on peut aussi la rencontrer dans les forêts de feuillus et les jardins des villages, où elle pond dans les eaux calmes des mares et des étangs riches en végétation. Vous pouvez l'observer près des points d'eau dès fin janvier. Sensible à la bonne qualité de ses milieux de vie, elle craint le comblement des mares et la pollution. Bien qu'elle soit assez commune sur le territoire, la préservation et la création de mares dans la Plaine lui sont très favorables.



© Pierre Juillard

Entre ombre et lumière

Le Cytise hirsute est une plante des lisières des forêts sèches sur calcaire, qui peut atteindre 1,5 mètres de hauteur. Petit arbrisseau à fleurs jaunes assez rare en France, il n'est présent en Bourgogne qu'en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire. Sur le territoire, on le rencontre en quelques secteurs des plateaux (Clémencey, Brochon, Meuilley, Villers-la-Faye), mais très rarement en plaine, comme ici à Saulon-la-Rue.



© Pierre Juillard

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
 Direction de la Biodiversité et du Développement Durable
 3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
 Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Pirouette Cachahuète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comipress

